



Problématique de la maintenance des infrastructures publiques

La prise en compte des besoins sociaux de base impose aux Etats modernes la mise en œuvre d'importants projets d'investissement à même de garantir des conditions de vie minimales aux populations.

C'est en cela que chaque occasion de réception ou de livraison d'ouvrages publics est suivie de cérémonie de réjouissance, parce que ouvrant l'accès du service public aux populations.

Malheureusement, en pratique, force est de constater que des domaines aussi sensibles et vitaux que la santé, l'éducation, la formation, l'hydraulique et le service public sont à mal, voire inexistantes dans de nombreuses localités, faute d'une maintenance conséquente des infrastructures.

Cette situation pose, au regard du contexte économique, la problématique de l'efficacité des investissements en infrastructures publiques ainsi que de leur maintenance.

En effet, le manque d'entretien courant des infrastructures et équipements conduit à des charges lourdes de réparation et de réhabilitation qui deviennent rapidement insupportables et dissuasives. Ainsi, à la réhabilitation lourde, complexe et coûteuse qui s'impose, s'oppose l'alternative de la construction neuve. Mais les contraintes financières de l'État ne permettent pas de faire face efficacement aux dépenses induites.

Pour éviter cette dialectique, qui est aujourd'hui une réalité en Côte d'Ivoire, il convient de définir les normes d'évaluation et de prise en charge de l'incidence financière de l'entretien courant des infrastructures, au moment de leur conception. Cela est une exigence, si nous voulons offrir un service public de qualité, sans discontinuité, et dégager des ressources pour son extension dans les domaines prioritaires.

Face à la dégradation des infrastructures, la mise en place d'un dispositif de veille permettra de rompre avec l'indifférence. Il s'agit de favoriser une prise de conscience salutaire qui conduise à une discipline collective et individuelle vis-à-vis de la chose publique.

In fine, une bonne politique d'entretien des infrastructures et équipements s'impose de façon urgente pour les rendre disponibles sur le long terme, à des coûts moindres.



M. Charles Koffi Diby

Table ronde des bailleurs de fonds

Mobilisation de ressources pour le programme de sortie de crise

Dans le cadre de la recherche de moyens additionnels pour la prise en charge des dépenses relatives au programme de sortie de crise, une table ronde des bailleurs de fonds a été organisée le 18 juillet 2007, à l'hôtel Sofitel au Plateau. Placée sous la Présidence de SEM. le Premier Ministre, cette rencontre a vu la participation des membres du Gouvernement, de Présidents d'Institutions de la République et de partenaires bilatéraux et multilatéraux.

Soulignant l'importance de la rencontre, le Premier Ministre a réaffirmé l'engagement du Gouvernement à mettre en œuvre la matrice d'actions issue de l'accord politique de Ouagadougou. Il a exprimé les remerciements du Gouvernement à l'endroit des partenaires au développement et indiqué la nécessité de leur soutien dans la conduite de ces actions. Les travaux ont porté sur la présentation du programme de sortie de crise, la situation des besoins de financement et le bilan financier des opérations réalisées. Les différents volets du programme ont été exposés, en faisant ressortir pour chaque composante, les objectifs recherchés et les stratégies mises en œuvre ou envisagées, le budget des opérations et les besoins éventuels de financement.



De dr. à g. :
SEM. Guillaume Soro
M. Abou Moussa
M. Charles koffi Diby
M. Youssouf Bakayoko

...Suite en page 2



Journée mondiale de lutte contre la contrefaçon

Le vendredi 22 juin 2007 s'est tenue à l'Hôtel Novotel Plateau, la cérémonie de célébration de la 11ème édition de la journée mondiale de lutte contre la contrefaçon. Représentant M. le Premier Ministre, le Ministre de l'Economie et des Finances, M. Charles Koffi Diby, a salué l'initiative de Madame Amah Tehoua, Ministre de l'Industrie et de la Promotion du Secteur Privé, de célébrer officiellement cette journée au travers de l'Office Ivoirien de la Propriété Intellectuelle (OIFI). La protection des consommateurs et des entreprises, premières victimes de ce fléau mondial, est une préoccupation constante du



Gouvernement ivoirien, même si en Côte d'Ivoire les moyens de lutte contre ce fléau demeurent limités, notamment en termes d'instruments juridiques et organisationnels. Le phénomène est en nette progression et touche désormais l'intégrité physique du consommateur.

...Suite en page 3



AU SOMMAIRE

Mobilisation des ressources pour le programme de sortie de crise	1
Journée mondiale de lutte contre la contrefaçon	1
Conseil d'Administration de la BCEAO	2
Validation de la charte contre le VIH/SIDA	3
Les cent jours du Premier Ministre	3
Gestion des infrastructures sociales.....	4



3 et 4 juillet 2007 à Dakar

Conseil d'Administration de la BCEAO et du Conseil des Ministres de l'Union

Les sessions ordinaires du Conseil d'Administration de la BCEAO et du Conseil des Ministres de l'Union se sont tenues les 3 et 4 juillet 2007, au siège de la BCEAO à Dakar. Les principales questions abordées sont les suivantes :

ENERGIE - AGRICULTURE

Au cours de ces assises, les Administrateurs et les Ministres, après examen de la situation monétaire au 31 mars 2007, ont relevé que la relance de la croissance économique au sein de l'Union reste affectée par l'acuité des contraintes énergétiques dans la plupart des Etats membres, ainsi que par la persistance des difficultés frappant certaines filières agricoles. A cet égard, ils ont souligné l'urgence de la mise en œuvre d'actions concertées dans le secteur de l'énergie, et d'un approfondissement de la restructuration des filières en cause, en vue de lever les contraintes rencontrées.

INFLATION

La détente des prix des produits alimentaires, consécutive à un approvisionnement adéquat des marchés locaux en vivriers, a contribué à contenir le taux d'inflation autour de 2,5% en moyenne sur les trois premiers mois de l'année. Cependant, de nouvelles tensions sur les cours mondiaux du pétrole et la forte augmentation des prix de certains produits alimentaires importés, font craindre des perspectives d'inflation. Il a été recommandé une vigilance accrue des pouvoirs publics et des Autorités monétaires, en vue de maintenir la hausse des prix à la consommation dans la limite de l'objectif fixé.

PERPECTIVES 2007

Après l'approbation des comptes par les Administrateurs, les Ministres ont procédé à l'affectation du résultat de la Banque Centrale pour l'exercice 2006.

A l'issue de l'examen à mi-parcours des objectifs de politique de la monnaie et du crédit pour l'année 2007, les Administrateurs et les Ministres ont relevé que les hypothèses qui ont prévalu à leur élaboration demeurent pour la plupart inchangées, et ont donc décidé du maintien des objectifs.

EMPRUNTS

Les membres des deux Conseils se sont félicités et ont pris note du lancement des opérations d'émissions d'emprunts obligataires par les Etats membres, en vue du financement des infrastructures au sein de l'Union et de les admettre en support de refinancement de la Banque Centrale.

POLITIQUE MONETAIRE

Ils ont par ailleurs examiné et adopté le Règlement portant cadre de référence de la politique d'endettement et de gestion de la dette publique dans les Etats membres de l'UEMOA et la Directive relative à la lutte contre le financement du terrorisme dans les Etats membres de l'UEMOA.

Les Administrateurs et les Ministres ont pris connaissance de l'analyse de la situation du système bancaire, au regard notamment des besoins de financement des économies de l'Union, ainsi que des propositions, en vue du renforcement de la capacité des établissements de crédit à mieux faire face aux défis futurs. Après échanges sur le dossier, ils ont demandé son réexamen lors de leur prochaine session.

L'état de remboursement des échéances au titre des concours monétaires directs consolidés de la BCEAO aux Etats membres de l'Union, a été adopté.

Examinant la situation des relations entre les Etats membres de l'Union et le Fonds Monétaire International (FMI) sur la période allant du 16 février au 15 mai 2007, ils ont exhorté tous les Etats à poursuivre les efforts de réforme, tendant à consolider les relations de coopération avec les partenaires au développement et à faciliter la mobilisation de ressources extérieures, en complément aux efforts internes de relance de la croissance.

Constatant l'amélioration du profil des indicateurs de la microfinance, les Ministres ont appelé à un renforcement de sa supervision, au regard du niveau élevé des risques qui pourraient affecter la stabilité du secteur.

Quant au dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux dans les Etats membres de l'UEMOA, les Conseils ont demandé d'accélérer le démarrage effectif des activités des Cellules Nationales de Traitement des Informations Financières (CENTIF) dans tous les Etats membres.

Enfin, les assises de Dakar ont été l'occasion pour les Administrateurs et les Ministres de prendre connaissance de l'évolution de la balance des paiements régionale de l'UEMOA en 2005, des rapports des Présidents des Comités Nationaux au Crédit pour le premier trimestre 2007, du rapport annuel de la Banque Centrale pour l'année 2006. Ils ont, en outre, approuvé les termes de référence de l'audit des opérations de la BCEAO. ■

► (Table ronde des bailleurs de fonds, Suite de la page 1)

Sur un budget de 138 milliards de F CFA pour le programme, l'Etat prévoit de prendre en charge 49 milliards de F CFA, laissant apparaître ainsi un besoin de financement de 89 milliards de F CFA. De même, un programme spécial de réhabilitation d'urgence des infrastructures économiques et sociales de base dans les zones centre, nord et ouest, a été présenté. Il nécessite un effort de financement de 40 milliards de F CFA, dont 3 milliards de F CFA sont pris en charge par l'Etat.

Il en résulte que les financements complémentaires recherchés s'élèvent à 126 milliards de F CFA.

Faisant le bilan financier des réalisations, le Ministère de l'Economie et des Finances a présenté les mécanismes institutionnels et opérationnels mis en place, gages d'une gestion rigoureuse, transparente et efficace des ressources mobilisées. Ces efforts de gestion seront poursuivis et renforcés. Au cours des échanges dirigés par le Ministre d'Etat, Ministre du Plan et du Développement, les partenaires ont réitéré leur soutien au Gouvernement ivoirien



le Premier Ministre
Guillaume Soro

dans la mise en œuvre des actions de sortie de crise. Ils se sont félicités de l'engagement des acteurs à aller à la paix.

Les annonces d'appui de l'ensemble des partenaires présents se chiffrent à environ 180 milliards de F CFA. Le Ministre de l'Economie et des Finances, appréciant ce niveau des annonces de financement, s'est engagé personnellement à assurer une utilisation efficiente des ressources qui seront effectivement mobilisées. A cet égard, il a invité les parties à mettre en œuvre les diligences appropriées pour le décaissement effectif des appuis annoncés.

Au terme de la rencontre, les partenaires au développement ont été félicités pour leur sollicitude à l'égard de la Côte d'Ivoire dans le cadre de la réalisation de son programme de sortie de crise. ■

Coopération ivoiro-irlandaise

Une délégation irlandaise séjournant en Côte d'Ivoire a rencontré le Ministre de l'Economie et des Finances le 17 juillet 2007. Dirigée par M. Gallahue, du Comté de Limerick, la délégation a renouvelé au Ministre sa volonté de coopérer avec la Côte d'Ivoire.

Rappelons qu'une délégation ivoirienne conduite par M. Charles Koffi Diby avait séjourné en février dernier en Irlande, d'abord dans le Comté de Limerick puis à Dublin, la capitale. Au cours de cette visite de travail, le Ministre et sa délégation avaient été reçus au siège du Conseil du Comté par le Président du Conseil, M. Eddie Creighton, entouré des représentants locaux de divers partis politiques. A Dublin, la délégation ivoirienne avait rencontré les ministres irlandais des affaires étrangères, de la défense et de l'économie. Cette visite reflétait la volonté du Président de la République de rechercher des partenaires pour assister la Côte d'Ivoire dans le processus de sortie de crise, à travers le financement de projets de développement.

Les autorités de Dublin, après avoir estimé que la Côte d'Ivoire serait le premier pays d'Afrique Francophone bénéficiant de l'aide du gouvernement irlandais, avaient présenté l'Institut IDA (Industrial Development Agency), un de leurs instruments de coopération. Cette agence gouvernementale irlandaise de coopération a la responsabilité de sécuriser et de promouvoir les



Le Ministre Charles Koffi Diby et
M. Gallahue à Dublin en février 2007

investissements étrangers, dans les secteurs de l'industrie et du commerce. C'est cet outil de développement que les Irlandais entendent utiliser dans leurs relations avec la Côte d'Ivoire. ■

Validation de la charte contre le VIH/SIDA

Le VIH/SIDA est l'un des fléaux de santé publique les plus importants auquel le monde est aujourd'hui confronté. En Côte d'Ivoire, les estimations ONUSIDA pour 2005, donnent un taux de séroprévalence du VIH de 7%, soit 570 000 personnes atteintes, avec 530 000 dont l'âge varie entre 15 et 49 ans. L'Enquête sur les Indicateurs du SIDA (EIS), commanditée par le Ministère de la Lutte contre le VIH/SIDA la même année, indique une séroprévalence dans la population générale de 4,7%.

La maladie touche ainsi particulièrement les jeunes et les couches sociales productives. L'impact de ce fléau est donc catastrophique pour notre société et notre économie. Conscient de l'ampleur de la pandémie, le Ministère de l'Economie et des Finances a décidé de mettre en place un comité sectoriel de lutte, dénommé ECOMSI.

Cet engagement se traduit à travers l'adoption de la charte du Ministère de l'Economie et des Finances en matière de lutte contre le VIH/SIDA.



Mme Saraka Dga, représentant la DGI et le Directeur de Cabinet M. Koffi Ahoutou

Représentant le Ministre de l'Economie et des Finances, le Directeur de Cabinet, M. Koffi Ahoutou Emmanuel, a précisé que "la lutte contre la pandémie représente un grand défi pour le Ministère, car pour une économie forte, il faut des femmes et des hommes valides." A ce titre, la démarche du Ministère sera focalisée sur des activités de prévention, de prise en charge et de soutien. Elle s'inscrit dans le respect de la législation internationale des Droits de l'Homme, préconisée par l'OIT (Organisation International du Travail) et l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé), dont la Côte d'Ivoire est membre en matière de dépistage. Le Ministère de l'Economie et des Finances, ses structures sous tutelles et son comité sectoriel de lutte contre le VIH/SIDA, accorderont la plus grande importance à la mise en œuvre de la charte qui se subdivise en dix points :

- ✂ reconnaissance du VIH/SIDA en tant que question liée au lieu de travail ;
- ✂ non-discrimination ;
- ✂ égalité entre hommes et femmes ;
- ✂ milieu du travail sain ;
- ✂ dépistage ;
- ✂ confidentialité ;
- ✂ maintien au poste de travail ;
- ✂ prévention ;
- ✂ prise en charge et soutien ;
- ✂ dialogue social.

Les cent jours du Premier Ministre

ACTIVITES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

La formation du Gouvernement intervenue le 07 avril 2007, à l'issue de l'Accord de Ouagadougou, a donné un nouvel élan à la normalisation de la situation économique et financière de notre pays.

Cette normalisation progressive s'est traduite par l'élaboration d'un cadre macroéconomique garantissant la viabilité de l'action gouvernementale. En effet, une projection de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB), fixée à 1,5% en 2007, s'appuie sur les grands équilibres, notamment au plan budgétaire.

Pour soutenir cette option, les négociations en vue de conclure un programme d'Assistance d'Urgence Post Conflit (AUPC) avec le FMI, ont été entamées. La conclusion de ce programme vise à créer les conditions nécessaires pour atteindre la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC).

Le but ultime est d'arriver à l'initiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTE), dont les retombées seront très importantes, en terme d'impact net sur la pauvreté.



Le Plateau, quartier des affaires d'Abidjan

Les contacts initiés avec le FMI, la Banque Mondiale et la BAD ont permis de lever certains préalables liés à la finalisation et à l'adoption du budget 2007, avant le 31 mai 2007, l'élaboration et la transmission régulière du Tableau des Opérations Financières de l'Etat, la réforme de la base de taxation des prix des produits pétroliers, la production de données sur le secteur café cacao.

Les négociations entamées avec la Banque Mondiale ont permis d'obtenir l'accord de principe de cette institution, pour un don de 120 millions de dollars USD, destinés à la prise en compte de certaines dépenses des programmes de sortie de crise.

➤➤ (Les cent jours du Premier Ministre, Suite...)

Par ailleurs, un accord est intervenu sur le traitement des arriérés de la Banque Mondiale et de la BAD. En contrepartie, l'Etat a procédé au paiement par anticipation des échéances de juillet et d'août 2007, au titre des arriérés de la Banque Mondiale (6,6 milliards de FCFA) et de la BAD (5,2 milliards de FCFA).

Le Ministère de l'Economie et des Finances s'est également investi dans l'accompagnement des actions de réunification et des activités économiques nationales. Au nombre de ces actions figurent, entre autres, l'ouverture des Administrations financières à Bouaké, la réhabilitation des infrastructures en zone Centre-Nord-Ouest, la réhabilitation des écoles françaises, la mise en place du Fonds d'Investissement en Milieu Rural (FIMR), le paiement des fonds destinés à dédommager les victimes des déchets toxiques.

Pour la relance des activités économiques, la titrisation de la dette fournisseur a été finalisée pour un montant de 24,054 milliards de FCFA sur 26,073 milliards de FCFA, au total. A cela, s'ajoutent l'apurement de la dette de la filière coton et la mise en place d'un nouveau mécanisme, pour assurer le paiement régulier des consommations d'électricité et d'eau.

Ces différentes entreprises marquent la volonté du Gouvernement de reprendre la coopération avec les partenaires bilatéraux et multilatéraux et les efforts de gestion transparente des finances publiques, permettant ainsi d'accompagner le processus de sortie de crise et de répondre, à bonne date, aux sollicitations des programmes et autres engagements de l'Etat.

➤ (11ème édition de la journée mondiale contre la contrefaçon Suite de la page 1)

ETES-VOUS PRÊT À METTRE EN DANGER VOTRE SÉCURITÉ?

En effet, parallèlement aux produits traditionnellement visés, tels que le textile ou les produits de luxe, apparaissent aujourd'hui des contrefaçons de produits alimentaires, de pièces détachées d'automobiles ou de produits pharmaceutiques. Autre fait alarmant, le marché de la contrefaçon est intimement lié aux organisations criminelles, responsables de toutes sortes de trafics (armes, stupéfiants, prostitutions, etc.).

Face à ce constat, le Gouvernement ivoirien doit coordonner plus efficacement les actions de prévention et de répression, au niveau des différents acteurs concernés.

L'efficacité de la réponse nationale à la contrefaçon endémique, dépend entre autres :

- de la mobilisation accrue et du renforcement des compétences des services engagés dans la lutte, à savoir les Douanes, l'OIPI, la Police Economique, la répression des fraudes et la Gendarmerie ;
- de l'échange mutuel des informations en leur possession ;
- de la formation spécialisée des magistrats, en vue de la constitution d'un pôle judiciaire spécialisé dans la défense des droits de propriété intellectuelle, au sein des grandes juridictions de Première Instance ;
- de la mise en œuvre effective des instruments juridiques nationaux, ainsi que leur renforcement par le vote de la loi précitée.

Pour le Ministre de l'Economie et des Finances, cette journée dédiée à la lutte contre la contrefaçon, est le gage de la réalisation, à terme, d'un certain nombre de garanties au profit des entreprises, des consommateurs et des travailleurs, au niveau national et international :

- sécurité du consommateur ;
- protection des entreprises locales et
- protection subséquente des emplois ;
- promotion de l'innovation industrielle ;
- assainissement des conditions de la concurrence économique ;
- harmonisation des moyens de lutte.



Les "faux médicaments", un des secteurs les plus dangereux en matière de contrefaçon

Gestion des infrastructures sociales Comment améliorer la maintenance ?

C'est le thème du 8ème atelier national de réflexion sur la maintenance et la gestion durable des infrastructures sociales, qui s'est tenu à l'Ecole Nationale des Statistiques et Economies Appliquées (ENSEA) d'Abidjan, les 20 et 21 juin 2007. En effet, on constate de nombreuses insuffisances au niveau des investissements réalisés dans le domaine des infrastructures sociales. Du fait de lacunes dans la maintenance et la gestion, les pays sont alors amenés à s'endetter, pour réhabiliter et équiper des infrastructures sociales devenues prématurément inutilisables. C'est pour pallier cette situation, que les Etats membres de l'UEMOA ont sollicité, et obtenu de la BAD, un don de 1.438.000.000 de FCFA, pour la réalisation d'une étude sur cette problématique. Le protocole d'accord de ce don a été signé le 28 juillet 2003 entre les deux parties.

Cette étude vise à réaliser un diagnostic de la situation des infrastructures sociales, et à élaborer des politiques et des plans d'action en vue d'améliorer de façon durable, la qualité des services sociaux de base, au profit des populations des états membres de l'UEMOA. L'étude, qui s'étendra sur dix huit mois, se déroulera en deux phases. La première établira un diagnostic de la situation ainsi que de la gestion des infrastructures sociales. La seconde phase sera chargée d'identifier et de valider des stratégies et plans d'actions, pour une gestion durable des infrastructures sociales, et d'identifier des actions susceptibles de contribuer à la mise en œuvre de ces plans.

Le Département du Développement Social et Culturel (DDSC), au sein de l'UEMOA, assura le rôle d'agence d'exécution. Par ailleurs, un comité de pilotage, composé des ministres des finances des pays bénéficiaires, des représentants du secteur privé, de la société civile et des principaux bailleurs, supervisera le travail de l'agence d'exécution.

Le Directeur de Cabinet, M. Koffi Ahoutou Emmanuel, représentant le Ministre de l'Economie et des Finances, a demandé aux participants de jouer un rôle actif, en proposant des moyens pour combattre efficacement l'indifférence face à la dégradation des infrastructures sociales. Il a également souhaité que soient définies rapidement les normes d'évaluation et de prise en charge de l'incidence financière, et de l'entretien courant de ces infrastructures. En raison de l'importance des efforts financiers nécessaires au démarrage de l'opération, il a souligné que l'implication et la contribution des partenaires au développement, sont à rechercher dans un cadre de gestion garantissant l'efficacité de leur intervention. ■

AID 60 milliards pour la sortie de crise

La Banque Mondiale a approuvé, le 17 juillet dernier, un don de l'Agence Internationale de Développement (AID) d'un montant de 120 millions de dollars à la Côte d'Ivoire. Le Projet d'Assistance Post-Conflic (PAPC) servira, d'une part, au financement du processus d'identification nationale en cours et à l'amélioration des opportunités économiques. D'autre part, il permettra l'accès aux services sociaux en faveur des communautés et personnes affectées par la guerre.

M. James Bond, Directeur des Opérations de la Banque Mondiale pour la Côte d'Ivoire basé à Washington a déclaré : "les parties en présence ont encore du chemin à faire, mais nous espérons que le PAPC constituera une contribution majeure à l'intensification de leurs efforts de sortie de crise".

Pour M. Maurizia Tovo, Chef du projet à la Banque Mondiale, "l'approbation de ce don par le Conseil d'Administration est le résultat d'un fort partenariat entre la Banque Mondiale et le Gouvernement ivoirien. Et nous espérons voir le même niveau d'engagement dans le processus de mise en œuvre".

Sur l'ensemble du PAPC, il est prévu une somme de 20 milliards de FCFA pour la première composante du projet, qui consiste à financer la réintégration des ex-combattants et des jeunes associés aux groupes armés. Cela va de la formation professionnelle aux micro financements, en vue de faciliter leur insertion professionnelle. Le PAPC prévoit aussi 10 milliards pour couvrir les coûts du processus d'identification, de la modernisation et de la sécurisation du registre d'état civil, de même que pour la délivrance des documents d'identification.

Une troisième composante, chiffrée à 20 milliards de FCFA, servira à financer les besoins à court et à moyen terme des communautés (villages ou régions) les plus affectées par le conflit, en particulier celles qui reçoivent les personnes déplacées.

Enfin le quatrième et dernier volet d'un montant de 10 milliards, concerne le développement institutionnel et l'administration du projet. ■

CHIFFRES CLES DE L'ECONOMIE IVOIRIENNE en 2007

Produit Intérieur Brut et croissance

PIB	9.602,9 milliards FCFA
Taux de croissance réel	1,5 %
● Secteur Primaire	- 0,6 %
● Secteur Secondaire	1,8 %
● Secteur Tertiaire	1,9 %

Production 5 mois 2007 Variations / 2006

Cacao (en tonnes)	372.414	- 7,9 %	↘
Café (t.)	164.893	+ 60,8 %	↗
Banane (t.)	166.707	- 3,5 %	↘
Ananas (t.)	56.061	- 24,2 %	↘
Caoutchouc (t.)	56.423	+ 7,5 %	↗
Sucre (t.)	98.116,5	+ 19,5 %	↗
Coton graine (t.)	110.857,6	- 6,3 %	↘
Anacarde (t.)	141.057	+ 36,2 %	↗
Pétrole (milliers de barils)	7.189,1	- 29,2 %	↘
Gaz (millions de m3)	620,9	- 7,6 %	↘
Electricité (GWH)	2.134,9	- 4,8 %	↘

- Taux d'inflation à fin mai 2007
Variation en moyenne annuelle (IHPC) : 2,6 %

COMMERCE EXTERIEUR 2007 * Variations / 2006

● EXPORTATIONS	1.580.899	- 13,0 %	↘
Produits primaires	656.707	- 6,3 %	↘
dont café-cacao	367.050	+ 13,8 %	↗
Pétrole brut	184.415	- 31,8 %	↘
● IMPORTATIONS	1.267.790	+ 3,8 %	↗
● SOLDE COMMERCIAL	313.109	- 47,5 %	↘

* En millions de F CFA

STATISTIQUES MONETAIRES (en milliards de FCFA)

	Réalizations		Variations
	Décembre 2006	Mai 2007	
● Crédits à l'économie	1.290,1	1.153,6	- 10,6 %
● Masse monétaire	2.294,8	2.262,1	- 1,4 %

FINANCES PUBLIQUES (en milliards de FCFA)

	REALISATIONS à fin mai 2007	OBJECTIFS FMI
● Recettes et dons	732,3	1.978,1
Recettes	732,3	1.847,7
Dons	0,0	130,4
● Dépenses Totales	661,3	1.947,0
Dépenses primaires	554,7	1.758,9
dont dépenses liées à la guerre	22,8	136,7
Intérêts sur la dette publique	52,3	138,8
● Solde Budgétaire	71,0	31,1

ECO Actualités

Publication mensuelle du Ministère de l'Economie et des Finances.

Directeur de Publication : Charles Koffi Diby

Rédacteur en Chef : Koffi Ahoutou Emmanuel

Siège de la Rédaction : Immeuble SCIAM

17 BPV 670 Abidjan . CÔTE D'IVOIRE